

«LE TYCOON ET L'EMPIRE DES SABLES», DE SALAH CHEKIROU

L'affaire Khalifa se cache sous un roman

Le *Tycoon et l'empire des sables*, c'est le titre d'un nouveau roman, édité à compte d'auteur et présenté hier, à la Bibliothèque nationale d'El Hamma par son auteur qui n'est autre que l'ancien journaliste Salah Chekirou. Celui qui a défrayé la chronique dans le milieu littéraire en 1999, lorsqu'il a publié son roman *Le grain de sable : exploration dans les mystères de l'assassinat du président Mohamed Boudiaf*.

L'auteur surprend une nouvelle fois le public en s'attaquant à un dossier que même la justice algérienne se voit incapable de traiter normalement et sans conséquences dans le milieu politique et économique du pays. Si les mystères sur l'assassinat du président Boudiaf n'ont jamais été élucidés, le grand mystère reste celui de ces dernières années et concerne le scandale économique et financier qui s'est caché derrière ce que les Algériens nomment «l'empire Khalifa». Un rêve transformé du jour au lendemain en cauchemar.

L'auteur a présenté son ouvrage sous forme d'aventures policières, dans une écriture particulièrement poétique et romanesque. Les premiers lecteurs doivent cependant ressentir une première déception à la lecture de ce roman, qui, finalement, a évité de s'attaquer directement aux «acteurs» de ce scandale politico-financier. Ses personnages ont été inventés et les faits ne reflètent pas forcément la réalité.

Interrogé sur les raisons de ce déguisement de l'affaire derrière des personnages fictifs, l'auteur a tout simplement répliqué que «son roman est, certes, tiré de la réalité de tous les jours, mais qui a donné une inspiration à un produit purement romancé et littéraire». Il n'a pas l'intention, dit-il, de porter atteinte à des personnes bien précises. Pourtant, le lecteur, notamment celui qui dispose de quelques données sur l'affaire Khalifa, ne fera pas le moindre effort pour identifier les faits dans le temps et dans les lieux. Salah Chekirou s'est livré dans son écriture à un jeu de mots remarquable, très codé.

En fait, l'histoire raconte la vie d'un officier qui venait juste de prendre sa retraite. Celui-ci a choisi de s'installer à l'étranger pour jouir de ses premières années de repos. Deux ans plus tard, il est rappelé pour reprendre ses fonctions. Il sera chargé d'un dossier des plus compliqués lié à des affaires de corruption. Un véritable scandale financier auquel doit s'attaquer avec délicatesse et prudence cet officier. Les faits traités dans ce dossier ne sont autres que ceux qui sont aujourd'hui entre les mains de la justice. Il faut dire que la trame de ce livre a été conçue différemment par son auteur, il y a six ans, lorsque l'idée a germé dans la tête de celui-ci.

Salah Chekirou affirme effectivement avoir pensé à parler d'un rêve. Celui de tous les Algériens qui croient que tout est possible dans le pays. Que l'on peut réussir. Le rêve est certes permis, mais la réalité est toute autre. La preuve, au bout de six longues années laborieuses, l'auteur a conclu que construire «un empire financier» en Algérie rime avec corruption et scandale. Qui dit que la corruption s'identifie au seul groupe Khalifa. N'est-elle pas ainsi une réalité de tous les jours ?

Rosa Mansouri

AEROPORT DE BEJAIA Le flou total

Le chef de cabinet du wali de Béjaïa a tenu, hier, une conférence de presse dans laquelle il a tenu à préciser certains points liés à la fermeture de l'aéroport de Béjaïa.

Le représentant de l'administration a souligné que la fermeture n'est pas imminente. «Certes, elle est à l'ordre du jour, mais nous attendons les rapports des deux commissions engagées dans les tra-

vaux d'expertise», dira-t-il. La décision de fermeture, a-t-il affirmé revient au ministère des Transports qui tranchera dans les prochains jours.

Rappelons que deux commissions sont arrivées hier dans la capitale des Hamadites pour inspecter la piste d'atterrissage afin d'évaluer les «risques».

K. Gaci

MARCHE INFORMEL DE LA DEVISE

L'euro à 93 DA

La hausse des températures en cette période estivale ne semble pas affecter le cours de la devise forte sur le marché parallèle. Une devise, en l'occurrence l'euro, la plus prisée, qui s'échangeait, hier au square Port-Saïd, cette célèbre bourse informelle d'Alger, entre 93 et 94 DA pour un euro. Un cours en forte baisse alors qu'il n'y a pas si longtemps l'euro s'achetait à plus de 100 DA.

La même tendance à la baisse marque le dollar, très demandé en général par les voyageurs qui présentent la destination Turquie ou pays du Golfe. En effet, la monnaie américaine s'achetait hier dans cette place entre 7,20 et 7,35, très loin du cours de 8,20 en vogue naguère. Pour les cambistes, en majorité des jeunes hommes, assis ou adossés à des voitures garées le long de l'artère perpendiculaire à la rue de la Liberté, tenant à la main et au vu de tous des liasses de billets, des dinars ou des devises, ne semblant pas rebutés outre mesure par la chaleur caniculaire, l'explication la plus communément donnée à cette baisse de la valeur de l'euro réside dans la sacro-sainte loi de l'offre et de la demande.

Un «marché» qui se porte bien selon eux, même si pour certains de nos interlocuteurs il n'y a pas assez de demande sur la devise, ce qui explique le recul de

l'euro. Toutefois, le négoce continuait, les vendeurs ne cessant de proposer, presque à la criée, leur «marchandise», et les chalandis, à l'image d'un vieil homme, s'arrêtant pour s'enquérir de la cotation, quoique peu nombreux. Pour d'autres monnayeurs, les gens de l'intérieur du pays sont les principaux demandeurs en devises. D'autres, unanimes à dire que la loi de l'offre et de la demande régit ce marché, ont rappelé que l'arrêt de l'importation des véhicules de moins de 3 ans a aussi affecté le cours informel.

Selon Dahmane, un cambiste, la quarantaine, adossé à un mur, cette mesure a influé tant sur l'offre que sur la demande de la devise même s'il a tenu à préciser que cette mesure date déjà de quelques mois.

En effet, il est à rappeler que cette mesure a été prise dans le cadre de la loi de finances 2006. D'autres facteurs ont aussi joué dans la modification du cours de la devise, selon les cambistes approchés.

Ainsi, les mesures prises dans le cadre de l'assainissement du secteur de l'importation ont, observent-ils, abouti à la réduction du nombre de «faux importateurs» et à une circulation moindre des «sachets noirs». Cela même si un monnayeur a assuré que les voitures aux malles

chargées de billets continuent encore de circuler dans ce quartier, au vu et su de tous.

A quelques encablures, un autre jeune cambiste indique le même cours pour ces deux devises, sans vouloir être plus explicite, affichant une méfiance à fleur de peau quand nous l'avons approché, car appréhendant d'être filmé.

Certains ont même avoué ne pas comprendre la raison de cette chute. «Waâlach ?» «Ma n'aârafch !» («Pourquoi ?» «Je ne sais pas !»), une phrase maintes fois entendue. De l'avis d'autres monnayeurs, tel le jeune changeur Toufik, le marché est à l'image de tout, «rayeb» (ndlr : effondré), un marché sans clientèle, sans que notre interlocuteur puisse, ou veuille, expliquer cette tendance. Certes, la période estivale, marquée habituellement par l'afflux d'émigrés, se caractérise par une offre plus grande de devises sur le marché.

Un principe de mise à l'heure actuelle bien que certains monnayeurs aient eu à constater que pour cette année, l'attractivité du marché parallèle ait baissé par rapport à ce qui était le cas jadis.

En effet, les «émigrés», friands habituellement de ce marché, aux taux de change alléchants, l'ont quelque peu délaissé pour le change officiel. Selon leurs explica-

tions, il ressort à l'évidence que la fin de la période des vacances changera la donne, la devise devant retrouver une vigueur certaine par rapport au dinar. Cependant, tous ceux que nous avons rencontrés estiment que quelle que soit la situation de ce marché, que la devise monte ou baisse, ils continueront à engranger leurs bénéfices.

Quant au change officiel de la devise, la cotation sur le marché bancaire donnait, hier, dans le même temps et dans deux agences de deux banques publiques différentes, situées à distance l'une de l'autre, des cours différents. En effet, les cours pour le dollar variaient entre 72,12 et 72,90 en achat et entre 76,52 et 77,31 la vente, et pour l'euro entre 91,94 et 86,98 en achat et entre 97,58 et 92,32 la vente.

En fait, la question reste à savoir à quand la convertibilité réelle du dinar, cette monnaie nationale étant en force à l'heure actuelle, l'économie nationale offrant cette image d'un géant aux pieds d'argile, emprisonnée dans sa dépendance aux hydrocarbures, sa forte propension à l'importation monnayée en euros, et son inefficacité et inefficience, au-delà des chiffres financiers mirobolants des réserves de changes et de la fiscalité pétrolière annoncés.

Chérif Bennaceur

CHANGEMENT A LA TETE DE TASSILI AIRLINES Benhattat limogé pour mauvaise gestion

Belkacem Mazouni Benhattat a été limogé de son poste de Pdg de la compagnie aérienne Tassili Airlines, filiale du groupe Sonatrach. La cause principale du limogage de Benhattat serait la «mauvaise gestion». Il lui est également reproché d'être actionnaire dans une compagnie de service aérien domiciliée en Suisse. Nouar Rachid, directeur de l'exploitation de Tassili Airlines, a été nommé directeur par intérim.

Tarek Hafid - Alger (Le Soir) - «Le conseil d'administration, qui s'est réuni samedi, a décidé de relever Belkacem Mazouni Benhattat de ses fonctions de président-directeur général de Tassili Airlines.

Les membres du Conseil ont par ailleurs nommé Nouar Rachid en qualité de Pdg par intérim pour une durée d'un mois», a précisé hier un responsable du groupe Sonatrach, propriétaire à 100% de cette compagnie aérienne.

Notre interlocuteur, qui a requis l'anonymat, précise que Benhattat n'a pas assisté à cette réunion du conseil d'administration.

Pdg de Tassili depuis 2001, Benhattat a été limogé pour mauvaise gestion. «Les responsables de la Sonatrach n'ont jamais caché leur intention de faire de Tassili une grande compagnie aérienne. Le groupe pétrolier a consacré un

important budget pour son développement. Mais de nombreuses lacunes ont été constatées sur le plan de la gestion», indique notre source. Le contrat d'achat de quatre avions auprès du constructeur canadien bombardier, le montant du programme de rénovation des appareils et celui du plan d'affrètement, jugés «excessifs», sont autant de «lacunes» constatées dans la gestion de Belkacem Mazouni Benhattat. Mais il semble que la raison qui aurait précipité son limogage soit liée à une tout autre affaire.

«Au niveau de la Sonatrach nous avons en effet découvert que M. Benhattat est actionnaire dans une compagnie de service aérien de droit suisse. Cela est totalement contraire à son statut de haut responsable dans le groupe Sonatrach qui reste une société publique hautement stratégique». Le nom de Belkacem Mazouni

Benhattat figure en effet sur le site officiel du Registre du commerce de l'Etat de Genève. Il est associé dans la société Inflight Management Sarl qui est spécialisée en «conseil et étude de marketing ; management, traitement et affrètement d'avions ; représentation d'office de tourisme ; agent général de vente ; représentation de compagnies aériennes ou maritimes». Créée le 16 septembre 1997, le capital social de cette société est de 20 000 francs suisses. Belkacem Mazouni Benhattat a pour associé Kunanayakam Anthony Udaya (Sri-Lanka), Apoyan Garo Sahin (Turquie), Lazarus Timothy, (Australie) et Menahem Jean Marc (France). Selon notre source, ce dossier serait actuellement entre les mains des services de sécurité. Pour sa part, Benhattat serait sous le coup d'interdiction de sortie du territoire.

T. H.